

**CONFEDERATION NATIONALE DU PLANNING FAMILIAL - DOSSIER N°12395 - AVRIL 2021**

CONFEDERATION NATIONALE DU PLANNING FAMILIAL - DOSSIER N°12395 - AVRIL 2021																						
REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION																				
<i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>																				
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>MODALITÉS D'ÉVALUATION</th> <th>CRITÈRES D'ÉVALUATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>Le/la candidat.e pose correctement le cadre au démarrage de l'entretien. Elle identifie et souligne si nécessaire les signes non-verbaux exprimés par son interlocuteur.ice. Elle mobilise les principes de l'écoute active (reformulation, attitude questionnante, etc.)</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Le/la candidat.e mobilise un registre de langue adapté au niveau de compréhension du public. Il/elle prête attention au caractère inclusif de ses formulations. Il/elle utilise des outils et supports adaptés au public. Il/elle prend en compte les spécificités liées aux situations de handicap.</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Le/la candidat.e permet l'expression et le recueil d'informations pertinentes Il/elle comprend correctement la demande et les besoins de son interlocuteur.ice</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Le/la candidat.e mobilise des connaissances théoriques et réglementaires en lien avec la problématique de la ou des personne(s) Il/elle met en place des techniques permettant d'impliquer la ou les personne(s) dans l'analyse de leur situation : questions ouvertes, formulation d'hypothèses, reformulation par la ou les personne(s)...</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Le/la candidat.e mobilise ses connaissances du réseau partenarial de manière pertinente Il/elle s'assure de l'accessibilité des ressources et/ou structures relais pour la ou les personne(s) : <b>identification et levée des freins potentiels</b></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Le/la candidat.e repère les facteurs de vulnérabilité du point de vue légal ou sociétal de la ou des personne(s) : situation de handicap, dépendance économique, âge, minorités, etc. Il/elle détermine correctement les actions à enclencher si nécessaire : mise à l'abri, signalement, <b>accompagnement, réorientation...</b></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Le/la candidat.e questionne régulièrement la ou les personne(s) accueillies sur leur compréhension Il/elle reformule, lorsque nécessaire</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Le/la candidat.e résume correctement les éléments partagés lors de l'entretien Il/elle synthétise les pistes d'actions identifiées, et s'assure que la personne a toutes les informations <b>nécessaires pour les mettre en œuvre</b></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Le/la candidat.e respecte le cadre déontologique et/ou situe ses éventuelles sorties de cadre : respect du projet de la personne, confidentialité, non-discrimination, conscience de ses limites... Il/elle identifie correctement ses forces et ses faiblesses Il/elle repère les éléments aidants, freinant et/ou ayant éventuellement manqué à la ou aux personne(s) Il/elle explicite la stratégie qu'il/elle a utilisé lors de son entretien, les techniques mobilisées et les adaptations qu'il/elle a dû mettre en œuvre</td> </tr> </tbody> </table>	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION		Le/la candidat.e pose correctement le cadre au démarrage de l'entretien. Elle identifie et souligne si nécessaire les signes non-verbaux exprimés par son interlocuteur.ice. Elle mobilise les principes de l'écoute active (reformulation, attitude questionnante, etc.)		Le/la candidat.e mobilise un registre de langue adapté au niveau de compréhension du public. Il/elle prête attention au caractère inclusif de ses formulations. Il/elle utilise des outils et supports adaptés au public. Il/elle prend en compte les spécificités liées aux situations de handicap.		Le/la candidat.e permet l'expression et le recueil d'informations pertinentes Il/elle comprend correctement la demande et les besoins de son interlocuteur.ice		Le/la candidat.e mobilise des connaissances théoriques et réglementaires en lien avec la problématique de la ou des personne(s) Il/elle met en place des techniques permettant d'impliquer la ou les personne(s) dans l'analyse de leur situation : questions ouvertes, formulation d'hypothèses, reformulation par la ou les personne(s)...		Le/la candidat.e mobilise ses connaissances du réseau partenarial de manière pertinente Il/elle s'assure de l'accessibilité des ressources et/ou structures relais pour la ou les personne(s) : <b>identification et levée des freins potentiels</b>		Le/la candidat.e repère les facteurs de vulnérabilité du point de vue légal ou sociétal de la ou des personne(s) : situation de handicap, dépendance économique, âge, minorités, etc. Il/elle détermine correctement les actions à enclencher si nécessaire : mise à l'abri, signalement, <b>accompagnement, réorientation...</b>		Le/la candidat.e questionne régulièrement la ou les personne(s) accueillies sur leur compréhension Il/elle reformule, lorsque nécessaire		Le/la candidat.e résume correctement les éléments partagés lors de l'entretien Il/elle synthétise les pistes d'actions identifiées, et s'assure que la personne a toutes les informations <b>nécessaires pour les mettre en œuvre</b>		Le/la candidat.e respecte le cadre déontologique et/ou situe ses éventuelles sorties de cadre : respect du projet de la personne, confidentialité, non-discrimination, conscience de ses limites... Il/elle identifie correctement ses forces et ses faiblesses Il/elle repère les éléments aidants, freinant et/ou ayant éventuellement manqué à la ou aux personne(s) Il/elle explicite la stratégie qu'il/elle a utilisé lors de son entretien, les techniques mobilisées et les adaptations qu'il/elle a dû mettre en œuvre
MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION																					
	Le/la candidat.e pose correctement le cadre au démarrage de l'entretien. Elle identifie et souligne si nécessaire les signes non-verbaux exprimés par son interlocuteur.ice. Elle mobilise les principes de l'écoute active (reformulation, attitude questionnante, etc.)																					
	Le/la candidat.e mobilise un registre de langue adapté au niveau de compréhension du public. Il/elle prête attention au caractère inclusif de ses formulations. Il/elle utilise des outils et supports adaptés au public. Il/elle prend en compte les spécificités liées aux situations de handicap.																					
	Le/la candidat.e permet l'expression et le recueil d'informations pertinentes Il/elle comprend correctement la demande et les besoins de son interlocuteur.ice																					
	Le/la candidat.e mobilise des connaissances théoriques et réglementaires en lien avec la problématique de la ou des personne(s) Il/elle met en place des techniques permettant d'impliquer la ou les personne(s) dans l'analyse de leur situation : questions ouvertes, formulation d'hypothèses, reformulation par la ou les personne(s)...																					
	Le/la candidat.e mobilise ses connaissances du réseau partenarial de manière pertinente Il/elle s'assure de l'accessibilité des ressources et/ou structures relais pour la ou les personne(s) : <b>identification et levée des freins potentiels</b>																					
	Le/la candidat.e repère les facteurs de vulnérabilité du point de vue légal ou sociétal de la ou des personne(s) : situation de handicap, dépendance économique, âge, minorités, etc. Il/elle détermine correctement les actions à enclencher si nécessaire : mise à l'abri, signalement, <b>accompagnement, réorientation...</b>																					
	Le/la candidat.e questionne régulièrement la ou les personne(s) accueillies sur leur compréhension Il/elle reformule, lorsque nécessaire																					
	Le/la candidat.e résume correctement les éléments partagés lors de l'entretien Il/elle synthétise les pistes d'actions identifiées, et s'assure que la personne a toutes les informations <b>nécessaires pour les mettre en œuvre</b>																					
	Le/la candidat.e respecte le cadre déontologique et/ou situe ses éventuelles sorties de cadre : respect du projet de la personne, confidentialité, non-discrimination, conscience de ses limites... Il/elle identifie correctement ses forces et ses faiblesses Il/elle repère les éléments aidants, freinant et/ou ayant éventuellement manqué à la ou aux personne(s) Il/elle explicite la stratégie qu'il/elle a utilisé lors de son entretien, les techniques mobilisées et les adaptations qu'il/elle a dû mettre en œuvre																					
1. Conduite d'entretiens dans une approche psychosociale (counselling) auprès de personnes, couples et familles dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle	1.1 Accueillir la ou les personnes, en clarifiant le cadre de l'entretien, et en mobilisant des techniques d'écoute active et de communication bienveillante, afin d'instaurer une relation de confiance																					
	1.2 Adapter son intervention en fonction du public accueilli (enfants, adolescents, couple, en situation de handicap, allophone, MNA...), en ajustant les outils d'accompagnement, afin d'assurer un cadre d'entretien inclusif à toute personne																					
	1.3 Recueillir des informations, en mobilisant les techniques de l'écoute active, afin de comprendre la demande et les besoins de la ou des personnes(s)																					
	1.4 Produire une analyse conjointe de la situation avec la ou les personne(s) en s'appuyant sur les ressources et potentialités de la ou des personne(s), et sur des éléments théoriques et réglementaires, afin qu'elles opèrent des choix adaptés à leur situation	- Mise en situation reconstituée d'entretien en présentiel (30 minutes), évaluée sur une grille critériée mise à disposition des stagiaires en amont de l'épreuve. Echange de questions-réponses avec le jury à l'issue de la mise en situation (15 minutes). Cette modalité vaut pour 50% de la validation de bloc.																				
	1.5 Orienter la ou les personnes selon leur profil et situation, en transmettant des informations sur les partenaires et structures spécialisés, afin de permettre une prise en charge effective	- Rédaction d'un rapport (environ 35000 caractères), basé sur des mises en situation réelle, dans le cadre d'un stage de mise en pratique de 40 heures minimum. Cette modalité vaut pour 30% de la validation de bloc.																				
	1.6 Repérer les indicateurs de vulnérabilité et engager d'éventuelles actions, en situant sa responsabilité professionnelle à travers la connaissance du cadre légal et des structures relais, pour assurer le respect de leur choix et la protection de personnes	- Retours de la personne référente (tutorat) lors du stage de mise en pratique, basés sur une grille critériée. Cette modalité vaut pour 20% de la validation de bloc.  Le jury de bloc est composé de 2 CCF en activité et d'une personne de l'organisme habilité à organiser les épreuves et constituer les jurys. Cette activité est validée lorsque 80% des critères sont validés.																				
	1.7 Evaluer les effets de son intervention tout au long de l'entretien, en questionnant la ou les personne(s) accueillie(s), afin de s'assurer de la bonne compréhension des informations échangées																					
	1.8 Clôturer un entretien, en résumant les informations partagées et les pistes identifiées, afin de garantir des échanges constructifs																					
	1.9 Analyser sa posture professionnelle dans la relation d'aide, en respectant le cadre éthique et les règles déontologiques du métier (Charte de l'ANCCEF en référence), afin d'assurer un cadre professionnel aux personnes																					

2. Mise en oeuvre d'actions collectives dans le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle, auprès de différents publics	2.1 Construire le déroulé d'une séance d'information ou de sensibilisation, en appliquant une méthodologie pédagogique adaptée au public cible (personnes porteuses de handicap, jeunes, professionnels, allophone...), afin de s'assurer de l'atteinte des objectifs de l'intervention	- Mise en situation réelle d'intervention collective auprès d'un groupe d'adultes sur une thématique en lien avec la vie affective, relationnelle et sexuelle (minimum 2h). Cette intervention peut prendre la forme d'une séance de sensibilisation, ou d'un groupe de parole (laissé au choix des candidat.e.s). La mise en situation est évaluée selon une grille critériée, par l'équipe de formation présente, les participant.e.s et le/la stagiaire (auto-évaluation). Les 3 grilles d'évaluation sont transmises au jury de validation du bloc. Les supports et le déroulé d'intervention sont transmis au jury de validation du bloc.	Le/la candidat.e présente un déroulé d'intervention cohérent : objectifs évaluables, phase de présentation... Il/elle alterne des formes de travail descendante et participative Il/elle choisit des supports d'intervention adaptés au public cible Il/elle prend en compte les spécificités liées aux situations de handicap.
	2.2 Introduire son intervention, en clarifiant le cadre et en mobilisant des techniques d'animation adaptées, afin de favoriser l'expression des participant-es		Le/la candidat.e présente les personnes, la structure, les objectifs, et le cadre d'intervention Le/la candidat.e mobilise des outils d'animation favorisant la prise de parole des participant.e.s : questionnements, jeux, brise-glaces...
	2.3 Animer une séance d'information ou de sensibilisation, en utilisant des techniques d'animation interactives et en assurant la régulation des échanges, afin de faciliter la participation et la production de savoirs collectifs		Le/la candidat.e mobilise et adapte ses techniques d'animation Il/elle parvient à créer et maintenir une dynamique collective Il/elle régule les échanges entre les participant.e.s Il/elle valorise les savoirs émergents du groupe
	2.4 Evaluer l'efficacité d'une animation de groupe ou de séance d'information en utilisant les outils adaptés, afin d'engager des actions correctives si nécessaires	- Rédaction d'un rapport (environ 35000 caractères), basé sur des mises en situation réelle, dans le cadre d'un stage de mise en pratique de 40 heures minimum. Cette modalité vaut pour 40% de validation du bloc.	Le/la candidat.e mobilise des supports d'évaluation des acquis et/ou de la satisfaction Il/elle en tire une analyse des points forts et d'amélioration Il/elle détermine les éventuelles actions correctives
	2.5 Analyser sa posture professionnelle lors de l'animation, en respectant le cadre éthique et les règles déontologiques du métier (Charte de l'ANCCF en référence), afin d'assurer un cadre professionnel aux personnes	- Retours de la personne référente (tutorat) lors du stage de mise en pratique, basés sur une grille critériée. Cette modalité vaut pour 20% de validation du bloc.  Le jury de bloc est composé d'un.e professionnel.le de l'animation ou de la formation dans les champs de l'action sociale et/ou de la santé sexuelle, d'un.e CCF en activité et d'une personne de l'organisme habilité à organiser les épreuves et constituer les jurys. Cette activité est validée lorsque 80% des critères sont validés.	Le/la candidat.e respecte le cadre déontologique et/ou situe ses éventuelles sorties de cadre : confidentialité, non-discrimination, conscience de ses limites... Il/elle identifie correctement ses forces et ses faiblesses Il/elle explicite les choix pédagogiques opérés
	2.6 Animer un groupe de parole, en mobilisant des techniques permettant le partage de vécus, afin de favoriser une analyse collective des problématiques évoquées		Le/la candidat.e centre les échanges sur les vécus des personnes : expression à la 1ère personne, focus sur les ressentis... Il/elle accompagne une réflexion et une analyse collective des vécus exprimés Il/elle garantit un cadre sécurisant pour les personnes face à l'expression d'émotions fortes : "rituels" d'entrée et sortie du groupe, reformulation...
3. Développement d'actions en faveur de la promotion de la vie affective, relationnelle et sexuelle, au sens de l'OMS	3.1 Concevoir un projet (permanence d'écoute, stands, animation collective, maraude...), en mobilisant une méthodologie de gestion de projet, afin de répondre aux demandes partenariales et aux besoins du territoire		Le/la candidat.e analyse la demande et/ou les besoins du territoire, des partenaires, etc. Il/elle formule des objectifs généraux et opérationnels, et leurs indicateurs d'évaluation Il/elle mobilise des outils de gestion de projet : SWOT, rétroplanning, moyens humains et matériels nécessaires...
	3.2 Construire des partenariats professionnels, en identifiant les structures pertinentes (institutions, associations, financeurs...) afin de développer la mise en oeuvre d'actions dans le champ du CCF	Mise en situation reconstituée de montage d'un projet en équipe, avec présentation finale et collective de 2 heures, devant le jury de validation de bloc.	Le/la candidat.e identifie les partenaires pertinents pour le projet visé Il/elle présente son projet de façon claire Il/elle adapte sa présentation et son discours selon le type de partenaires
	3.3 Contribuer à l'élaboration de diagnostics partagés sociaux et territoriaux, en mettant en oeuvre la méthodologie adéquate (recherche-action, questionnaires, entretiens...), afin de participer à la résolution de problématiques spécifiques	Le jury de validation du bloc est composé d'un partenaire institutionnel, financier ou opérationnel, d'un.e CCF en activité et d'une personne de l'organisme habilité à organiser les épreuves et constituer les jurys. Cette modalité vaut pour 90% de validation du bloc.	Le/la candidat.e produit une enquête métier et/ou de terrain motivant l'utilité du projet proposé
	3.4 Produire des bilans d'activité, en utilisant des outils de suivi (grilles d'analyse, recueil de données...), afin de mesurer les impacts des actions menées, de les valoriser et de faire évoluer		Le/la candidat.e construit des outils de suivi pertinents et efficaces : tableaux de suivi, formulaire en ligne, etc. Il/elle justifie des choix des outils en rapport avec les indicateurs d'évaluation
	3.5 Collaborer avec une équipe, en mobilisant des capacités d'écoute et de conciliation, afin de favoriser l'atteinte des objectifs		Le/la candidat.e identifie ses forces et ses faiblesses dans le travail d'équipe : capacité de conciliation, écoute, leadership... Il/elle analyse les étapes et difficultés rencontrées lors du travail en équipe
	3.6 Développer son réseau professionnel et partenarial, via des prises de contact ou la participation à des événements, afin d'orienter les personnes de façon pertinente	Constitution d'un fichier de contacts partenariales, et de sources de veille professionnelle pertinentes. Ces documents sont remis au jury de validation de bloc. Cette modalité vaut pour 10% de validation du bloc.	Le/la candidat.e identifie les partenaires en lien avec le champ d'intervention sur son territoire. Il/elle construit un tableau de suivi de ses partenaires : date de rencontre, contacts, horaires, spécificités...
	3.7 Réaliser une veille professionnelle, via des sources institutionnelles et partenariales, afin d'avoir une connaissance actualisée des politiques sociales, familiales et de santé sexuelle en vigueur		Le/la candidat.e connaît les sources d'informations pertinentes pour son champ d'intervention.

4. Accompagnement des personnes dans le champ de la santé sexuelle	4.1. Mettre à disposition des personnes des informations objectives sur les infections sexuellement transmissibles, les moyens de contraception, la grossesse, l'accouchement dans le secret et l'avortement, en appréhendant la démarche de réduction des risques, afin de favoriser un choix éclairé	Epreuve écrite individuelle de 2h00, composée de : - un contrôle de connaissances, comptant pour 20% de l'évaluation - l'étude de 3 cas pratiques sous forme de réponses à apporter à des demandes par tchat ou mail (45min), comptant pour 30% de l'évaluation - l'étude d'une situation d'entretien pré-IVG (60min), comptant pour 50% de l'évaluation	Le/la candidat.e met correctement en lien les différentes IST et les formes de dépistages associées Il/elle s'inscrit dans une démarche de réduction des risques Il/elle transmet des informations claires sur les moyens de contraception et leur utilisation Il/elle informe correctement sur les méthodes, et la législation concernant l'IVG/IMG, et l'accouchement dans le secret Il/elle identifie les ressources et structures d'orientation adaptées
	4.2 Informer sur l'anatomie génitale, la physiologie de la reproduction et de la réponse sexuelle humaine, en mobilisant des supports adaptés, afin de permettre aux personnes de connaître leur corps et leur sexualité		Le/la candidat.e présente clairement l'anatomie, la physiologie de la reproduction et la réponse sexuelle humaine Il/elle utilise des outils de présentation, et un niveau de langue clairs et adaptés
	4.3 Identifier les dysfonctionnements sexuels, en s'appuyant sur les éléments partagés par la ou les personne(s), afin de permettre une prise en charge sexologique		Le/la candidat.e s'assure du choix de la personne Il/elle informe sur les méthodes, modalités et le cadre réglementaire de l'IVG Il/elle décrit les actions pertinentes à mener dans les conditions adaptées au contexte Il/elle propose des pistes d'orientation vers des structures spécialisées
	4.4 Mener des entretiens pré-IVG, en identifiant les éléments de contexte (pressions, ressources matérielles, entourage...), afin de s'assurer du choix de la personne et des conditions de réalisation de l'acte		Le/la candidat.e propose une analyse systémique de la demande d'IVG Il/elle s'assure du choix de la personne Il/elle informe sur les méthodes, modalités et le cadre réglementaire de l'IVG Il/elle décrit les actions pertinentes à mener dans les conditions adaptées au contexte Il/elle propose des pistes d'orientation vers des structures spécialisées
	4.5 Aider les personnes, en accompagnant leurs questionnements autour des sexualités et identités de genre, afin de promouvoir une vision positive et inclusive de la sexualité		Le/la candidat.e comprend les représentations sociales liées au sexe et au genre Il/elle détermine les situations de discriminations spécifiques aux questions de genre et d'orientations sexuelles Il/elle informe et oriente correctement les personnes dans le cadre d'un parcours de transition
5. Accompagnement des personnes concernées par des situations de violences	5.1 Analyser le faisceau d'indicateurs, en favorisant leur expression et en portant attention aux signes non-verbaux, afin de repérer les situations de violence ou de maltraitance	Mise en situation reconstituée d'entretien en présentiel (30 minutes), évaluée sur une grille critériée mise à disposition des stagiaires en amont de l'épreuve, et suivi d'un entretien d'argumentation des choix opérés, informations transmises et décisions prises lors de la mise en situation (30 minutes).  Le jury de bloc est composé de 2 CCF en activité et d'une personne de l'organisme habilité à organiser les épreuves et constituer les jurys. Cette activité est validée lorsque 80% des critères sont validés.	Le/la candidat.e identifie les types de violences et les nomme correctement Il/elle pose les questions adaptées aux personnes Il/elle justifie et argumente la cohérence des questions et réponses faites aux personnes
	5.2 Identifier les mécanismes d'emprise et les situations de non-consentement, en mobilisant avec les personnes concernées une analyse des places objet/sujet, afin de favoriser la prise de conscience des personnes		Le/la candidat.e repère les mécanismes d'emprises Il/elle transmet des éléments de compréhension aux personnes Il/elle situe de manière claire la personne dans ce mécanisme
	5.3 Mobiliser les connaissances du cadre légal, en situant les responsabilités au regard des actes et en explicitant les procédures, afin de permettre aux personnes de faire un choix en conscience		Le/la candidat.e mobilise sa connaissance du cadre légal, civil, et pénal de façon pertinente Il/elle explique clairement les procédures envisageables, et leurs conséquences possibles
	5.4 Evaluer le degré d'urgence d'une situation, au regard des éléments évoqués, des enjeux de maintien du lien et du cadre légal, afin d'alerter les instances concernées (parents, communauté éducative, protection sociale et de l'enfance, police, etc)		Le/la candidat.e utilise la grille d'évaluation de dangerosité de manière pertinente Il/elle préconise des actions de sécurisation Il/elle oriente vers des structures adaptées ou mobilise des partenaires, selon la situation Il/elle construit une stratégie d'action avec les personnes accueillies
	5.5 Permettre un accompagnement spécifique des situations de violences intrafamiliales, en tenant compte de leurs effets sur les enfants et en mobilisant les dispositifs de protection au regard de leurs besoins fondamentaux, pour offrir un soutien à la parentalité et aux fratries		Le/la candidat.e identifie les conséquences des violences intrafamiliales sur le développement de l'enfant Il/elle argumente la cohérence et pertinence de leur proposition d'accompagnement Il/elle rédige correctement une IP Il/elle identifie et oriente vers les dispositifs de protections à l'enfance
	5.6 Évaluer les problématiques individuelles des auteurs de violence, en mobilisant les données sociologiques et psychologiques, afin de permettre un meilleur repérage des facteurs déclenchant de la violence, et une prise en charge socio-éducative et thérapeutique		Le/la candidat.e identifie les facteurs déclenchant une situation de violence Il/elle nomme clairement les violences à l'auteur.ice Il/elle explicite le contexte systémique dans lequel s'inscrivent les actes individuels Il/elle identifie et oriente vers des dispositifs et des ressources adaptées aux auteur.ice.s de violence

6. Accompagnement des personnes dans le champ de la conjugalité et de la parentalité	6.1 Analyser les questions de désir d'enfant, en les situant dans les normes sociétales (homoparentalité, grossesse adolescente, injonction à la maternité...), afin de permettre aux personnes de clarifier leur projet	Etudes de cas : le/la candidat.e analyse à l'écrit des situations, en fournissant un travail documentaire pour étayer leur analyse (4 pages max). Les situations sont déterminées par l'organisme en charge de l'organisation des épreuves. Travail individuel asynchrone.	Le/la candidat.e identifie les normes sociétales en jeu selon la situation Il/elle propose une analyse systémique du désir d'enfant Il/elle s'assure du choix des personnes
	6.2 Mettre à disposition des personnes des informations objectives sur les possibilités réglementaires (PMA, adoption, GPA...), afin de mobiliser des ressources adaptées	Cet écrit est remis au jury de validation du bloc, et vaut pour 30% de la validation. Le jury de bloc est composé de 2 CCF en activité et d'une personne de l'organisme habilité à organiser les épreuves et constituer les jurys. Cette activité est validée lorsque 80% des critères sont validés.	Le/la candidat.e connaît et mobilise les éléments légaux et réglementaires de manière pertinente Il/elle identifie les actions et voies possibles pour les personnes Il/elle accompagne à la mise en oeuvre de ces actions lorsque nécessaire
	6.3 Accompagner les familles autour des enjeux éducatifs et dans l'exercice de la parentalité, en permettant l'expression des problématiques et l'élaboration de stratégies, afin de prévenir le mal-être et les violences éducatives	Mise en situation reconstituée d'entretien en présentiel avec un couple ou une famille (30min), évaluée sur une grille critériée mise à disposition des stagiaires en amont de l'épreuve. Cette modalité vaut pour 70% de validation du bloc.  Le jury de bloc est composé de 2 CCF en activité et d'une personne de l'organisme habilité à organiser les épreuves et constituer les jurys. Cette activité est validée lorsque 80% des critères sont validés.	Le/la candidat.e comprend les enjeux liés à la prévention des violences éducatives Il/elle identifie et mobilise des ressources adaptées aux questions de parentalité (coparentalités, adolescence, connaissance des services et prestations d'aide à la parentalité, protection de l'enfance, etc.) Le/la candidat.e identifie les situations de crise intra-familiale Il/elle différencie situation de crise et situation de violences Il/elle connaît et mobilise des outils de résolution non-violente des conflits
	6.4 Aider les personnes à gérer des situations de crise intra-familiale, en prenant en compte leurs enjeux respectifs, afin de favoriser une résolution non-violente des conflits		
<b>EPREUVE INTEGRATIVE</b>		Rédaction d'un écrit professionnel de fin de formation de 100 000 caractères (+/- 10%), permettant le développement d'une question problématisée, déclinée au travers du référentiel métier et de l'analyse de la posture professionnelle. Cet écrit s'appuie sur : - les expériences terrains vécues lors des stages pratiques des blocs 1 et 2, ou toute autre expérience professionnelle pertinente, - les apports de la formation dispensée par les organismes habilités, - des recherches complémentaires (documentaires, questionnaires, entretiens...)  Cet écrit est présenté à l'oral lors d'une soutenance devant jury.	L'écrit est présenté de façon structurée (respect du cahier des charges : mise en page, police, etc.) La problématique est correctement formulée Le sujet traité fait l'objet d'une recherche spécifique (enquête, témoignages, lectures, observations...) Les éléments recueillis et présentés servent à répondre à la problématique de manière pertinente Le/la candidat.e porte un regard réflexif sur sa posture (choix du sujet, distance, influences personnelles...) Le/la candidat.e articule le sujet traité avec les missions et enjeux de la fonction de CCF Le/la candidat.e propose des perspectives et pistes de réflexion A l'oral, le/a candidat.e expose clairement son travail, le cheminement de pensée, et argumente ses choix La présentation orale est claire et respecte le temps imparti